

2. À l'école, un ovni dans la pédagogie ?

Claude Delagoutte

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE TICE
AUXERRE

En primaire aussi, l'évaluation du B2i est désormais indispensable, y compris pour les compétences « citoyennes ». Nouvelle gageure ou vieux problème pédagogique ?

Dans la prescription du B2i (B.O. de novembre 2002), il est précisé que « *pour assurer l'égalité des chances* », l'Éducation nationale doit dispenser à chaque futur citoyen une formation aux TIC qui lui permette de « *faire preuve d'esprit critique et de mieux identifier les contraintes juridiques et sociales* » qui en balisent l'usage. Depuis la rentrée scolaire 2006-2007, la feuille de position du B2i est intégrée au livret scolaire qui suit l'élève. Ces compétences doivent donc être évaluées.

Patrick Picard

CONSEILLER AU SERVICE FORMATION
DU RECTORAT DE DIJON

Or, cette injonction se traduit parfois par des pratiques paradoxales : il arrive que, désemparé devant la demande d'évaluation de compétences, l'enseignant soit tenté de mettre en place des situations réduites à leur plus simple expression, desquelles tout sens est évacué. On voit fleurir les « exercices de B2i », parfois encadrés par un assistant d'éducation ou un EVS. Ces pratiques ne sont d'ailleurs pas très éloignées de ce qui se fait en grammaire ou en mathématiques : enseignement, contrôle, et éventuellement remédiation.

Le vieux débat du simple et du complexe

Pourtant, des compétences aussi complexes qu'« *adopter une attitude responsable* » ne peuvent se travailler (et s'évaluer) à l'école hors de situations complexes, liées à des activités de production d'information (sites, journaux, blogs...).

Et paradoxalement, force est de constater que ces situations riches, induisant travail collaboratif, enquêtes ou production scolaire diffusée à l'extérieur de l'école, sont très rarement mises en place dans les classes. Nous serions même tentés de dire « de moins en moins souvent », si on compare avec le foisonnement (parfois brouillon) auquel on a assisté dans les années 1980. En l'occurrence, nous constatons que la diffusion des TICE, dans laquelle les pionniers avaient investi des torrents d'espoir pour faire levier sur les pratiques pédagogiques, ne change pas statistiquement les pratiques, en particulier depuis que la recommandation officielle vise à « l'individualisation », c'est-à-dire justement à renforcer le couple évaluation/remédiation aux dépens du couple situation d'apprentissage/évaluation.

Notre propos n'est donc pas ici de valoriser les quelques expériences « novatrices » engagées par des militants (de la pédagogie ou des TIC), mais de comprendre sur quels leviers agir pour engager les enseignants « ordinaires » à avoir des conduites pédagogiques qui se rapprochent des exigences des programmes... En effet, il est contre-productif de blâmer les « résistances » d'un travailleur (même enseignant) à faire ce qu'on lui demande de faire, si on n'examine pas dans le même temps ce que cela lui demande, et comment on pourrait l'aider à le faire...

Les défis pour l'enseignant: exemples concrets tirés du vécu

Pour prendre un exemple concret, évoquons les cas (rencontrés dans notre expérience quotidienne, en vert ci-dessous) d'enseignants de primaire qui souhaitent recourir aux TICE non pas pour elles-mêmes, mais au service d'un projet visant à développer chez leurs élèves les compétences inscrites dans les programmes : savoir écrire, s'organiser, échanger, savoir s'informer, être critique sur l'information, vérifier ses sources, respecter la loi sur la protection des personnes...

Ils cherchent à mettre en place un support qui va à la fois motiver les élèves et constituer un défi suffisant pour renforcer l'exigence de travail : que ceux-ci choisissent de réaliser un journal imprimé, un blog, un site ou un DVD n'est qu'accessoire, les difficultés seront pour eux similaires :

– l'activité ne doit pas être trop gourmande en temps, dans un emploi du temps contraint. Ainsi, un enseignant organise chaque semaine une conférence de rédaction impérativement limitée à trente minutes, au cours de laquelle doivent être traités tous les problèmes de la publication (répartition des tâches, choix rédactionnels) ;

A l'école

Des lièvres au galop



Magnifique, une première ! Les élèves de Senan ont surpris au cross de l'Yonne Républicaine

P.2

Culture(s)

Do you speak English ?

Tous les lundis, une Anglaise débarque à Senan. Une petite leçon ?

P.3



noir black

Ve de classe

Partout des sorcières !

Jeu de 6 novembre, les maternelles ont été voir un spectacle. Mais ils ne sont pas seuls à avoir vu des sorcières. Ha ha ha !...

P.2 et P.4



Des compétences aussi complexes qu'« adopter une attitude responsable » ne peuvent se travailler (et s'évaluer) à l'école hors de situations complexes, liées à des activités de production d'information (sites, journaux, blogs...).

– la forme d'organisation (travail en ateliers, différenciation des tâches) impose de remettre en cause la gestion collective de la classe, plus sécurisante pour l'enseignant. Ainsi, un enseignant préfère installer dans sa classe (sur son temps libre !) un réseau de quelques vieux PC pour que chaque élève ait chaque jour un temps de saisie, plutôt que de déplacer toute sa classe dans une salle dédiée une fois par semaine ;

– le contenu d'une publication régulière ne va pas de soi : la production écrite d'un élève de dix ans peut-elle avoir du sens au-delà du cercle scolaire ? Ainsi, un enseignant décide de ne plus mettre en ligne les états d'âme de ses élèves, osant réduire leur « liberté », et de recentrer sa publication sur des dossiers, des reportages, des interviews, qui vont susciter un travail en classe sur la pertinence des contenus, et mettre les élèves à distance de leur production.

L'enseignant qui se lance dans la production d'un journal scolaire sans mesurer ces tensions en sort souvent déçu : investissant un temps considérable pour un résultat pas toujours passionnant, bien qu'il ait dépensé une énergie importante, il risque de remettre au placard le projet, le reléguant au rayon des fausses bonnes idées pédagogiques... Au-delà de sa volonté de « bien faire » pour les élèves, c'est donc bien à de nouvelles compétences professionnelles qu'il va devoir faire appel :

– organiser des moments de travail en ateliers suffisamment fréquemment pour qu'ils deviennent des temps « ordinaires » de la classe, au cours desquels les normes comportementales sont régulées précisément (saisies informatiques, réécritures, travaux de groupe, recherches documentaires...). Ainsi, un enseignant exige que les articles soient impérativement déposés le vendredi soir dans tel emplacement du réseau pour qu'il les mette en ligne, faute de quoi l'élève ne verra pas son article publié ;

– se préoccuper du regard des parents sur l'activité. Le va-et-vient entre projet d'écriture de la classe et réaction des lecteurs devient alors central dans la motivation des élèves. Ainsi, un enseignant qui demande à un journaliste de venir critiquer la production d'élèves de dix ans voit grandir leur exigence vis-à-vis de leur propre écriture.

Une hausse progressive des exigences travaillées en classe

Lorsque ce type de tensions est travaillé par le maître, de nombreuses compétences sont valorisées chez les élèves. On observe ainsi :

– une plus grande maîtrise des compétences techniques : les saisies ou la compréhension des systèmes des ordinateurs s'automatisent pour les élèves, le maître se libère de ces tâches de « dépannage » ;

– un intérêt progressif pour les corrections et les réécritures, le jugement du lecteur extérieur étant peu à peu intégré. Ainsi, un enseignant qui organise la rédaction par la classe des grands des comptes rendus d'activité des petits de la classe voisine va amener ses élèves à prendre de la distance sur la pertinence des contenus de l'article : « *Ce texte ne sera pas intéressant, on ne peut pas écrire ça comme ça dans le journal* », les entend-on dire... ;

– la fierté d'être un « acteur social » dans le quartier, le village (interpellations par les habitants, attentes du numéro suivant, propositions d'interviews...). Ainsi, un enseignant qui avait publié un article approximatif sur un compte rendu de la vie associative devra apprendre à ses élèves à affronter le droit de réponse, et intégrer qu'il faut confronter les sources avant publication... ;

– un regard différent sur les médias écrits et télévisés. Ainsi, un enseignant qui organise un travail sur les différents traitements d'une infor-

mation par plusieurs médias (journaux, agences, blogs...) va être surpris de voir ses élèves de dix ans prendre conscience qu'on écrit en fonction de son lecteur présumé... ;

– une capacité à gérer collectivement les temps de négociation (« conférences de rédaction » qui définissent chaque semaine qui va prendre en charge les différentes rubriques élaborées ou organiser les rotations dans les ateliers).

Cette déclinaison de contraintes, dans lesquelles le maître doit à la fois savoir garder ses objectifs prioritaires (gestion du groupe, apprentissage...) tout en gérant un grand nombre de variables parasites avec lesquelles il faut inévitablement composer, est très coûteuse pour l'enseignant.

Mais notre expérience rejoint le résultat de nombreuses recherches sur l'apprentissage : c'est dans ce cadre que peuvent naître de profonds bouleversements dans les comportements scolaires et la motivation des élèves. Les TICE sont évidemment des outils qui ouvrent des pistes infinies pour leur apprendre à produire et à confronter des savoirs et des informations.

En contrepartie, cela suppose que l'enseignant ose sortir de ses certitudes : pas facile, d'évaluer les domaines « *S'informer, se documenter* », « *Communiquer, échanger* », « *Avoir une attitude critique et réfléchie vis-à-vis de l'information disponible* » ou « *Avoir une attitude de responsabilité dans l'utilisation des outils interactifs* ». Encore faut-il organiser des situations scolaires qui fassent que l'élève s'y frotte en vraie grandeur...

Si les machines ne peuvent penser qu'en binaire, l'enseignant est condamné, pour encore quelques générations, à s'appuyer sur son expérience et son éthique personnelles pour faire son travail. Et c'est bon signe. ●

Les items « citoyens » du B2i école

2 – Adopter une attitude responsable

2.1. Je connais les droits et devoirs indiqués dans la charte d'usage des TIC de mon école.

2.2. Je respecte les autres et je me protège moi-même dans le cadre de la communication et de la publication électroniques.

2.3. Si je souhaite récupérer un document, je vérifie que j'ai le droit de l'utiliser et à quelles conditions.

2.4. Je trouve des indices avant d'accorder ma confiance aux informations et propositions que la machine me fournit.